

Pour illustrer les efforts des autorités provinciales dans ce domaine, mentionnons les deux initiatives coordonnées par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario : l'Initiative de prévention de la violence conjugale et l'Initiative de prévention de l'agression sexuelle. Ces deux initiatives consistent à financer 68 programmes répartis dans neuf ministères, dans trois domaines : services, éducation du public, et prévention et justice. Actuellement, le Gouvernement de l'Ontario révisé ces deux stratégies en vue de les intégrer dans une Stratégie de prévention de la violence faite aux femmes qui abordera le problème de manière concertée, responsable et accessible.

Prendre soin des enfants et les protéger, dans le monde d'aujourd'hui, présente des difficultés particulières; pour y faire face, les pouvoirs publics et divers organismes indépendants offrent un large éventail de services spéciaux. Le gouvernement fédéral appuie un programme à grande échelle, lancé en 1992, pour promouvoir les intérêts des enfants. Cette initiative, baptisée Grandir ensemble, est fondée sur quatre grands principes : le besoin d'intervenir le plus rapidement possible, la nécessité d'établir des partenariats entre tous les secteurs de la société, la préséance accordée aux intérêts des enfants et des parents, et la nécessité d'orienter l'aide vers les personnes qui en ont le plus besoin.

Outre le financement du programme par le gouvernement fédéral, certains services de soutien sont

financés conjointement avec les provinces par l'intermédiaire du Régime d'assistance publique du Canada. Les municipalités font aussi leur part pour aider les familles, en établissant des centres communautaires et divers programmes d'extension de services. De même, un grand nombre d'organisations bénévoles multiplient les efforts pour venir en aide aux enfants, en fournissant des services d'aide ménagère, de counseling pour les soutiens de famille, de réadaptation et d'adoption. Les mesures visant à protéger les enfants victimes d'abus ou délaissés sont particulièrement importantes. La Coalition canadienne des droits de l'enfance, qui reflète la tendance croissante des organisations non gouvernementales à collaborer en vue d'un but précis, regroupe plus de 50 organisations qui font cause commune pour défendre les droits des enfants.

Pour illustrer les efforts des autorités provinciales dans ce domaine, mentionnons la politique familiale du Québec, qui s'appuie sur les principes suivants : la reconnaissance de la famille comme valeur collective fondamentale, la cohésion et la stabilité de la famille, la responsabilité parentale et l'intérêt de l'enfant. Son gouvernement tient compte de la réalité familiale dans nombre de domaines, dont le soutien économique aux coûts de la prise en charge des enfants, l'habitation, l'organisation du travail, les relations entre l'école et la famille, les services sociaux et de santé et le droit de la famille.